

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE - (N° 889)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE48

présenté par

M. Lavergne, M. Armand, M. Bouyx, Mme Bregeon, Mme Buffet, M. Descrozaille, M. Girardin, M. Izard, M. Kasbarian, Mme Le Meur, Mme Le Peih, Mme Jacqueline Maquet, M. Marchive, Mme Marsaud, M. Midy, M. Pacquot, M. Perrot, Mme Petel, M. Rodwell, M. Travert et M. Vojetta

ARTICLE 2

Supprimer l'article 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a introduit un menu végétarien obligatoire par semaine dans les cantines scolaires. Aucun texte n'entrave la possibilité pour une collectivité territoriale de proposer un nombre accru de repas végétariens dans une semaine.

Sur la plan pratique, un certains nombre d'éléments tendent à démontrer qu'une obligation de 2 repas végétariens et/ou d'une alternative quotidienne n'est pas adéquat :

- La réticence des collectivités territoriales quant à une telle obligation ;
- La nécessité au préalable d'une telle démarche, d'améliorer la formation des chefs cuisiniers afin de s'assurer de l'équilibre nutritionnel des menus végétariens proposés aux enfants et notamment de l'association des légumineuses et des céréales en remplacement de la viande.

Par ailleurs, compte tenu de l'état de carence en omégas 3 d'une majorité de la population française, retirer un menu à base de poisson ne ferait qu'accentuer une telle situation.

Enfin, en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires due à l'inflation, de nombreuses familles françaises modestes doivent de plus en plus renoncer à acheter de la viande et du poisson de bonne qualité. Ainsi, dans certains quartiers populaires et certaines zones rurales, la cantine permet de lutter contre l'inégale accès à ces produits. Dans un tel contexte, retirer un repas hebdomadaire à base de viande ou de poisson est de nature à accentuer une injustice sociale contre laquelle il faut lutter.